

RCS : CUSSET Code greffe : 0301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00145 Numéro SIREN : 351 606 314 Nom ou dénomination : METANOR

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2020 sous le numéro de dépôt 1078

METANOR
S.A.S au capital de 500.000 €
Siège social : rue de la Gare
03270 HAUTERIVE
351 606 314 RCS CUSSET

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Dépôt n°	1078
11 JUIN 2020	
Greffe du Tribunal de commerce de Cusset	



**COMPTES SOUMIS A L'APPROBATION
DE L'ASSOCIEE UNIQUE LE 27 MAI 2020**

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Pour la société PICOTY
Christian RIDOIRE



Désignation de l'entreprise SAS METANOR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 6 RUE DE LA GARE 03270 HAUTERIVE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 5 1 6 0 6 3 1 4 0 0 0 1 8		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2019					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	40 147		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	148 420	148 420	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	455 424	384 194	71 229
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	360 861	346 801	14 059
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	80 437	65 046	15 391
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	16 902		16 902
TOTAL (II)		BJ	BK	1 102 194	836 190	266 003	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	1 650 718		1 650 718
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	985 348	10 872	974 476
		Autres créances (3)	BZ	CA	69 183		69 183
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	641 286		641 286	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 562		7 562	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 354 099	10 872	3 343 226	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 456 294	IA	847 063	3 609 230	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS METANOR</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 802 415
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	206 860
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 559 276
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	830 821
	Dettes fiscales et sociales	DY	184 339
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	34 792
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 049 953
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 609 230
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 049 953
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS METANOR							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	6 399 139	FB	354 690	FC	6 753 830
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	28 109	FH		FI	28 109
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	6 427 249	FK	354 690	FL	6 781 939
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	8 091
	Autres produits (1) (11)						FQ	66
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 790 097
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	4 575 647
	Variation de stock (marchandises)*						FT	194 873
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	867 678
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	49 725
	Salaires et traitements*						FY	592 645
	Charges sociales (10)						FZ	173 743
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	34 836
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	955
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 490 104
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	299 992	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 019
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	1 019
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 019	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	301 011	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS METANOR		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 200
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16 698
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 698
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(13 498)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	80 652
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 794 316
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 587 455
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	206 860
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	6 467
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	4 786
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A3	66
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A4	9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N	
	Charges exceptionnelles de gestion	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Produits exceptionnels de gestion	10 231	3 200
	Charges sur exercices antérieurs	6 467	
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
Charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs	
	6 467		

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS METANOR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 609 231 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 206 861 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/02/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	148 421			148 421
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 148			40 148
Immobilisations incorporelles	188 568			188 568
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	455 424			455 424
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	358 843	2 018		360 861
- Installations générales, agencements aménagements divers	55 593	5 192		60 785
- Matériel de transport	161	221		382
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 271			19 271
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	889 293	7 431		896 723
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 903			16 903
Immobilisations financières	16 903			16 903
ACTIF IMMOBILISE	1 094 764	7 431		1 102 194

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 431		7 431
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		7 431		7 431
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	148 421
Total	148 421

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 148			40 148
Immobilisations incorporelles	40 148			40 148
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	362 846	21 348		384 195
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	340 376	6 426		346 801
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 248	3 399		50 646
- Matériel de transport	104	189		294
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 632	3 475		14 106
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	761 206	34 837		796 043
ACTIF IMMOBILISE	801 354	34 837		836 191

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 078 998 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 903		16 903
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	985 349	985 349	
Autres	69 184	69 184	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 562	7 562	
Total	1 078 998	1 062 095	16 903
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	3 000
Avoirs à recevoir	41 160
Total	44 160

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 125,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 049 954 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830 821	830 821		
Dettes fiscales et sociales	184 340	184 340		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	34 793	34 793		
Produits constatés d'avance				
Total	1 049 954	1 049 954		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenues	12 784
Autres charg.pers.a payer	57 603
Org.soc. autr.ch. a payer	25 279
Etat a payer	6 855
Avoir clients à établir	34 793
Total	137 314

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	7 562		
Total	7 562		

 Autres informations**Engagements de retraite**

La dette actuarielle des indemnités de départ en retraite est de 85K€ au 31/12/2019.

La société a souscrit deux contrats pour couvrir ce risque.

Les organismes sont la SOCIETE GENERALE (9K€) et GENERALI (55,9K€) pour un montant total de 64,9 Keuros.



La valeur ajoutée

EXEMPLAIRE DESTINE
AUX DEPOTS LEGAUX

METANOR

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 000 euros
Rue de la gare
03270 - Hauterive

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice Clos le 31 décembre 2019
(Article L 823-9 du Code de
Commerce)

A l'associée unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **METANOR** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Chamalières, le 10 avril 2020

le Commissaire aux comptes,

Pour la SAS WOGA

Rodolphe GENEIX

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	40 148	40 148		
Fonds commercial (1)	148 421		148 421	148 421
Immobilisations corporelles				
Constructions	455 424	384 195	71 230	92 578
Installations techniques, matériel et outillage industriels	360 861	346 801	14 060	18 467
Autres immobilisations corporelles	80 438	65 047	15 391	17 041
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	16 903		16 903	16 903
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 102 194	836 191	266 004	293 410
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	1 650 718		1 650 718	1 845 592
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	985 349	10 873	974 476	1 096 864
Autres créances	69 184		69 184	158 530
Divers				
Disponibilités	641 286		641 286	846 938
Charges constatées d'avance (3)	7 562		7 562	6 445
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 354 100	10 873	3 343 227	3 954 368
TOTAL GENERAL	4 456 294	847 064	3 609 231	4 247 777

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie

Régionale de RIOM

19, Boulevard Berthelot

CS 50012

63407 CHAMALIERES CEDEX

04 73 31 55 77

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Réserve légale	50 000	50 000
Autres réserves	1 802 416	2 094 826
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	206 861	267 590
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 559 277	2 912 416
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830 821	1 127 622
Dettes fiscales et sociales	184 340	174 492
Autres dettes	34 793	33 247
TOTAL DETTES	1 049 954	1 335 362
TOTAL GENERAL	3 609 231	4 247 777
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 049 954	1 335 362
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

W O G A
 Société de Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de RIOM
 19, Boulevard Berthelot
 CS 50012
 63407 CHAMALIÈRES CEDEX
 04 73 31 55 77

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Prestations de services & activité annexes	28 110	0,41	27 919	0,39	190	0,68
Ventes de marchandises	6 753 830	99,59	7 089 502	99,61	-335 672	-4,73
PRODUCTION DE L'EXERCICE	6 781 940	100,00	7 117 421	100,00	-335 481	-4,71
Achats de marchandises	4 575 647	67,47	5 363 258	75,35	-787 611	-14,69
Var. Stock de marchandises	194 873	2,87	-250 884	-3,52	445 757	-177,67
TOTAL DES ACHATS DIRECTS	4 770 521	70,34	5 112 375	71,83	-341 854	-6,69
MARGE SUR MATIERES	2 011 419	29,66	2 005 046	28,17	6 373	0,32
Salaires de production	592 645	8,74	607 235	8,53	-14 590	-2,40
Charges sociales	179 866	2,65	189 227	2,66	-9 361	-4,95
Transfert de charges	1 494	0,02	19 266	0,27	-17 772	-92,24
TOTAL DES SALAIRES PRODUCTION	771 017	11,37	777 196	10,92	-6 179	-0,79
MARGE SUR COUT DE PRODUCTION	1 240 402	18,29	1 227 851	17,25	12 552	1,02
Charges externes	867 678	12,79	781 225	10,98	86 454	11,07
Transfert de Charges externes	3 292	0,05	6 073	0,09	-2 781	-45,80
Impôts, taxes et versements assimilés	43 603	0,64	45 764	0,64	-2 161	-4,72
TOTAL	907 989	13,39	820 916	11,53	87 073	10,61
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	332 413	4,90	406 935	5,72	-74 522	-18,31
Autres produits de gestion	66		1 214	0,02	-1 148	-94,56
Reprises sur provisions	3 305	0,05			3 305	
Dotations aux amortissements et provisions	34 837	0,51	42 825	0,60	-7 988	-18,65
Autres charges de gestion	955	0,01	72		883	NS
TOTAL	32 420	0,48	41 683	0,59	-9 263	-22,22
RESULTAT D'EXPLOITATION	299 992	4,42	365 252	5,13	-65 259	-17,87
Produits financiers	1 019	0,02	296		723	244,02
Résultat financier	1 019	0,02	296		723	244,02
RESULTAT COURANT	301 011	4,44	365 548	5,14	-64 536	-17,65
Produits exceptionnels	3 200	0,05	3 395	0,05	-195	-5,74
Charges exceptionnelles	16 699	0,25			16 699	
Résultat exceptionnel	-13 499	-0,20	3 395	0,05	-16 893	-497,62
Impôts sur les bénéfices	80 652	1,19	101 353		-20 701	-20,42

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	206 861	3,05	267 590	3,76	-60 729	-22,69

W O G A
 Société de Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de RIOM
 19, Boulevard Berthelot
 CS 50012
 63407 CHAMALIERES CEDEX
 ☎ 04 73 31 55 77

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS METANOR

Annexe

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM

19, Boulevard Berthelot
CS 50012

63407 CHAMALIERES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS METANOR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 609 231 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 206 861 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/02/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM
10, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIERES CEDEX
04 73 31 55 77

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM
10, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIERES CEDEX
04 73 31 55 77

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	148 421			148 421
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 148			40 148
Immobilisations incorporelles	188 568			188 568
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	455 424			455 424
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	358 843	2 018		360 861
- Installations générales, agencements aménagements divers	55 593	5 192		60 785
- Matériel de transport	161	221		382
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 271			19 271
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	889 293	7 431		896 723
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 903			16 903
Immobilisations financières	16 903			16 903
ACTIF IMMOBILISE	1 094 764	7 431		1 102 194

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie

Régionale de RIOM

19, Boulevard Berthelot

CS 50012

63407 CHAMALIÈRES CEDEX

04 73 31 55 77

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 431		7 431
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		7 431		7 431
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	148 421
Total	148 421

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 148			40 148
Immobilisations incorporelles	40 148			40 148
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	362 846	21 348		384 195
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	340 376	6 426		346 801
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 248	3 399		50 646
- Matériel de transport	104	189		294
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 632	3 475		14 106
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	761 206	34 837		796 043
ACTIF IMMOBILISE	801 354	34 837		836 191

W O G A
 Société de Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de RCOM
 19, Boulevard Barthélemy
 CS 50012
 68407 CHAMALIERES CEDEX
 ☎ 04 73 31 56 77

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 078 998 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 903		16 903
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	985 349	985 349	
Autres	69 184	69 184	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 562	7 562	
Total	1 078 998	1 062 095	16 903
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	3 000
Avoirs à recevoir	41 160
Total	44 160

W O G A
 Société de Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de RIOM
 10, Boulevard Berthelot
 CS 60012
 63407 CHAMALIERES CEDEX
 ☎ 04 73 31 55 77

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 125,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 049 954 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830 821	830 821		
Dettes fiscales et sociales	184 340	184 340		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	34 793	34 793		
Produits constatés d'avance				
Total	1 049 954	1 049 954		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenues	12 784
Autres charg.pers.a payer	57 603
Org.soc. autr.ch. a payer	25 279
Etat a payer	6 855
Avoir clients à établir	34 793
Total	137 314

W O G A
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
04 72 31 55 77

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

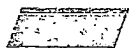
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	7 562		
Total	7 562		

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'Expert-Comptable



Autres informations

Engagements de retraite

La dette actuarielle des indemnités de départ en retraite est de 85K€ au 31/12/2019.

La société a souscrit deux contrats pour couvrir ce risque.

Les organismes sont la SOCIETE GENERALE (9K€) et GENERALI (55,9K€) pour un montant total de 64,9 Keuros.

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM

19, Boulevard Berthelot
CS 50012

63407 CHAMALIÈRES CEDEX

☎ 04 73 31 55 77

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

METANOR
S.A.S au capital de 500.000 €
Siège social : rue de la Gare
03270 HAUTERIVE
351 606 314 RCS CUSSET

RAPPORT DU PRESIDENT PRESENTE A L'ASSOCIEE UNIQUE
LE 27 MAI 2020

Messieurs,

Nous vous invitons à statuer sur les comptes annuels de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2019 et sur toutes questions accessoires.

Les questions à débattre se présentent de la manière suivante :

I- EXPOSE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

1- Chiffre d'affaires

L'activité sociale a été marquée par une diminution du chiffre d'affaires hors taxes qui s'est élevé à 6.781.939 € contre 7.117.421 € pour l'exercice précédent.

2- Résultat

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 206.860 € après dotation de 34.836 € aux amortissements, et constatation d'une charge pour impôt sur les sociétés de 80.652 €.

3- Faits marquants de l'activité sociale pendant l'exercice

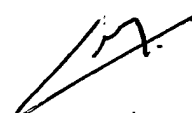
L'exercice clos au 31 décembre 2019 a été marqué par une diminution de l'ordre de (4,71) % de notre chiffre d'affaires HT, qui s'est globalement élevé à 6.781.939 € contre 7.117.421 € l'exercice précédent, recul provenant essentiellement du contexte économique que nous subissons ainsi que du marché très concurrentiel sur lequel nous évoluons notamment en termes de tarification.

Corrélativement, nous avons constaté une diminution de nos charges d'exploitation, qui se sont globalement élevées à 6.490.104 € contre 6.778.722 € l'exercice précédent, soit une diminution de (4,25) %, corollaire de notre baisse d'activité traduisant également les efforts de rationalisation de charges mis en place.

Dans ces conditions, notre résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à hauteur de 299.992 € contre un résultat bénéficiaire de 365.252 € l'exercice précédent, soit une diminution de (17,87) % de notre rentabilité.

Compte tenu de ces éléments, d'un résultat financier bénéficiaire de 1.019 €, d'un résultat exceptionnel déficitaire de (13.498) € et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 80.652 €, notre résultat net comptable à la clôture de l'exercice ressort bénéficiaire à hauteur de 206.860 € contre un bénéfice net comptable de 267.589 € l'exercice précédent, soit une diminution de (22,69) % de notre rentabilité.

D'un point de vue social, l'effectif salarié moyen sur l'exercice s'est élevé à 17 salariés, contre 16 salariés l'exercice précédent.



4- Progrès réalisés

Compte tenu de la diminution de notre chiffre d'affaires et notre rentabilité, nous ne pouvons constater la réalisation d'aucun progrès sur l'exercice, même s'il convient de noter la bonne tenue de notre positionnement sur notre marché et notre zone de chalandise ainsi que la bonne rationalisation de nos charges d'exploitation qui nous a permis de maintenir un niveau de rentabilité satisfaisant.

5- Difficultés rencontrées

Durant l'exercice clos la société n'a été confrontée à aucune difficulté spécifique justifiant d'être mentionnée dans le présent rapport.

6- Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir, étroitement liées au contexte économique actuel, résident dans un retour à un volume d'affaires plus conforme à nos capacités, assorti du maintien de la rationalisation de nos charges d'exploitation qui devrait aboutir à l'amélioration de notre rentabilité.

Depuis le début de l'exercice en cours, nous constatons un niveau d'activité récemment fortement perturbé par la crise sanitaire du COVID-19 et espérons un retour à une activité normalisé jusqu'à la fin de l'exercice à la sortie de la crise.

II- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous précisons que depuis le début de l'exercice social en cours, il n'est survenu aucun événement important venant modifier profondément les données indiquées plus haut.

III- GESTION PREVISIONNELLE DE LA SOCIETE

Notre société n'ayant pas atteint les seuils visés aux articles L 232-2 et R 232.2 et suivants du code de commerce n'est pas dans l'obligation d'établir les documents de gestion prévisionnelle définis au sein desdits articles.

IV- ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'est toujours pas concernée par des activités de recherche et de développement au sens technique du terme.

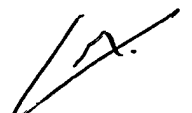
V- AUTO-CONTROLE - FILIALES ET PARTICIPATIONS

5.1- Autocontrôle

Nous vous précisons que notre société n'est pas concernée par les dispositions légales relatives à l'auto-contrôle.

5.2- Filiales et participations

Nous vous signalons que lors de l'exercice écoulé, la société n'a pris aucune participation dans aucune autre société, et n'a toujours aucune filiale ou participation extérieure.



VI- METHODES D'EVALUATION ET FORMES DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur que les années précédentes.

VII- RAPPELS DIVERS

1- Frais généraux

Aucune réintégration de frais généraux dans les bénéfices imposables par application de l'article 39.4 du Code Général des Impôts n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

2- Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, tel que modifié par l'article 76 V de la loi de finances pour 2006 n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents par la société, se sont élevés respectivement à :

EXERCICES	DIVIDENDES
31.12.2018	560.000 €
31.12.2017	300.000 €
31.12.2016	1.004.343 €

3- Informations sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients mentionnés à l'article D 441-4 du Code de Commerce :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (article D. 441-4 I du Code de commerce)

	Article D 441 I-2 : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu						Article D 441 I-2 : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu					
	0 jour indicatif	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour indicatif	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	232					124	750					54
Montant total des factures concernées <i>TTC</i>	531453	215737	19867	8806	42173	284583	778472	62690	-3780	-1808	-1560	55542
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>TTC</i>	8,1	3,3	0,3	0,1	0,6	4,3						

Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC		9,6	0,77	-0,04	-0,02	0,02	0,68
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées							
Nombre des factures exclues							
Montant total des factures exclues préciser HT ou TTC							
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)							
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux					Délais légaux	

VIII- PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats que nous vous proposons, est conforme à la loi et à nos statuts :

Constatant que la réserve légale est intégralement dotée, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante :

Bénéfice 206.860 €

- au poste « autres réserves » 6.860 €
- à la distribution de dividendes 200.000 €
- et de compléter cette distribution en prélevant une somme de 200.000 € sur le poste « autres réserves » qui, compte tenu de l'affectation ci-dessus, sera ainsi ramené de 1.809.275 € à 1.609.275 €, de telle sorte que le montant global de la distribution s'élèvera à la somme de 400.000 €

Le dividende brut ainsi alloué s'établirait à 100 € par titre.

Les dividendes seraient mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

IX- CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons de prendre acte des conventions visées à l'article 227.10 du code de commerce.

X- MANDATS SOCIAUX

Les mandats de commissaire aux comptes titulaire du cabinet WOGA et de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Sébastien LALANNE viennent à expiration avec l'approbation des comptes de l'exercice écoulé.

Nous vous proposons de voter le renouvellement du mandat du cabinet WOGA pour une durée de six exercices dont le premier sera l'exercice social actuellement en cours.

Compte tenu des nouvelles dispositions de l'article L 823-1 du Code de Commerce issues de la loi du 9 décembre 2016 (2016-1691) prise en son article 140, nous vous demandons de constater qu'en égard à la nature pluripersonnelle de notre commissaire aux comptes titulaire personne morale, il n'y a pas lieu de procéder à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant.



Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs, dans son rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi.

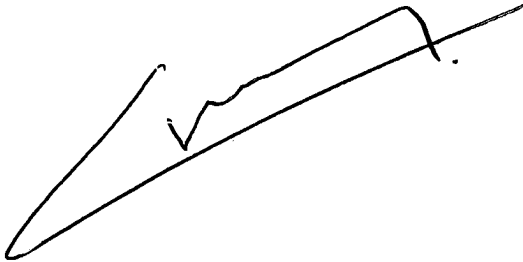
Votre Président vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions proposées.

Fait le 9 Avril 20120

Le Président

Pour la société PICOTY

Christian RIDOIRE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of smaller, connected strokes, ending with a short horizontal line.

METANOR
S.A.S au capital de 500.000 €
Siège social : rue de la Gare
03270 HAUTERIVE
351 606 314 RCS CUSSET

AFFECTATION DES RESULTATS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Affectation proposée par le Président

Constatant que la réserve légale est intégralement dotée, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante :

Bénéfice **206.860 €**

- au poste « autres réserves » 6.860 €
- à la distribution de dividendes 200.000 €
- et de compléter cette distribution en prélevant une somme de 200.000 € sur le poste « autres réserves » qui, compte tenu de l'affectation ci-dessus, sera ainsi ramené de 1.809.275 € à 1.609.275 €, de telle sorte que le montant global de la distribution s'élèvera à la somme de 400.000 €

Le dividende brut ainsi alloué s'établirait à 100 € par titre.

Les dividendes seraient mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

Affectation décidée le 27 Mai 2020

L'associée unique, constatant que la réserve légale est intégralement dotée,

DECIDE d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante

Bénéfice **206.860 €**

- au poste « autres réserves » 6.860 €
- à la distribution de dividendes 200.000 €
- et de compléter cette distribution en prélevant une somme de 200.000 € sur le poste « autres réserves » qui, compte tenu de l'affectation ci-dessus, sera ainsi ramené de 1.809.275 € à 1.609.275 €, de telle sorte que le montant global de la distribution s'élèvera à la somme de 400.000 €

Le dividende brut ainsi alloué s'établirait à 100 € par titre.

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Le Président

Pour la société PICOTY

Christian RIDOIRE

